la paix aussi bien que le nerf de la guerre. Le premier devoir pour le pouvoir est donc d'en avoir, et le second de bien l'employer. Nous croyons que les intentions du cabinet ottoman et de la commission financière répondent à ces deux pensées, dignes d'un grand gouvernement, d'un gouvernement qui a conscience de sa haute mission, dignes en un mot de la S. Porte.

Une dépêche télégraphique de Paris du 15, publiée dans le *Corriere Italiano* du 16, annonce la proclamation de l'état de siège dans le département de l'Ardèche (France). La même dépêche ajoute que la commission de permanence a donné son adhésion à cette mesure.

Voici le commencement de la relation du voyage du prince Grégoire Ghika dans quelques districts de la Moldavie, publiée par le journal moldave le *Zimbrul* et que, dans notre précédente feuille, nous avons promis de faire connaître à nos lecteurs ;

« S. A. est partie, comme on le sait, le 13 courant, de sa résidence d'été de Socola, avec une suite peu nombreuse, car elle n'était composée que de deux de ses aides-de-camp, le major Varnav et Casimir, de son garde des sceaux, M. E. Grégorion, et de M. G. Hamisch, chef de la 1re section du département de l'intérieur. S. A. se rendit d'abord à Vaslouï où, après avoir pris quelques instants de repos chez sa sœur, Mme Hélène de Schoubine, elle visita le local qui réunit l'administration, et le tribunal du district, ainsi que la maison d'arrêt. Cette dernière se trouvant en fort mauvais état et n'offrant aucune commodité pour l'entretien des détenus, S. A. résolut de la faire réparer ou plutôt rétablir à neuf, de manière à ce qu'elle soit plus appropriée à sa destination; en conséquence, elle a chargé l'administrateur du district de faire le devis nécessaire à cet effet et de le soumettre au département des travaux publics. Après avoir distribuée des secours aux détenus et en avoir gracié quelques uns, S. A. alla visiter l'école publique qu'elle trouva sur un pied convenable; mais comme elle a remarqué que cet institut manquait de meubles et des dépendances nécessaires, elle promit qu'à son retour à Jassy elle ferait parer à ce besoin qui, d'après une estimation approximative nécessitait une dépense d'environ 5000 Piastres. Le professeur de cette école prononça une allocution analogue à la circonstance. L'hôpital que M. le Baron Dr. Dragoitch, actuellement administrateur du district, fait bâtir à ses frais dans cette ville sur une position des plus belles et des plus favorables pour les malades, a attiré l'attention de S. A. qui daigna adresser à son fondateur des paroles flatteuses pour son zèle pieux, en lui exprimant l'espoir que l'édification de cet institut philanthropique sera menée à fin. — L'aqueduc construit aux frais de M. le Baron N. Kirtitke a également mérité les suffrages de S. A. Il faut avouer que l'école, l'hôpital et l'aqueduc font d'autant plus d'honneur à leurs fondateurs que le besoin de pareils établissements d'utilité publique était généralement senti dans cette ville. La compagnie des gendarmes ayant été trouvée dans un état des plus satisfaisants, S. A. a daigné, dans un but d'encouragement, avancer son commandant, M. Iliescu, nommé Binkovitch, au rang de capitaine, sur la présentation de M. le major Pavloff qui, en sa qualité de commandant supérieur de la basse Moldavie, accompagnait le Prince dans sa tournée.

« S. A. a quitté Vaslouï dans la journée du 14 août après avoir pris congé de la communauté de cette ville et avoir fait des secours aux indigents, et accompagné de sa sœur, elle se dirigea sur le village de Bassechti, sa propriété, où elle devait assister à la consécration de la nouvelle église qu'elle y a fait bâtir. M. N. Catargi, administrateur du district de Faltchi, où cette propriété est située, attendait le Prince à la frontière pour lui présenter son rapport. L'activité de ce fonctionnaire distingué commença à se faire sentir dès ce moment même, car à partir de là jusqu'à Bassechti, et de ce village jusqu'à Houche, la route avait été nivelée et mise dans un état très-satisfaisant : point d'ornières, point de ces accidents de terrain qui font cahoter la voiture; on y roulait comme sur une chaussée; tous les ponts étaient réparés et les piquets de gendarmerie échelonnés sur la route pour la sûreté des voyageurs étaient entretenus dans le meilleur état. Arrivé à Bassechti, le Prince y trouva S. Em. l'évêque de Houche qui l'y avait devancé afin de célébrer la consécration de l'église, ainsi qu'un grand nombre de boyards du district et des environs, et une foule nombreuse venue de différents points. Après la cérémonie à laquelle tout le monde a assisté dans un recueillement pieux, S. A invita les boyards à une collation confortable, tendis que des tables immenses dressées dans la cour, contenaient une multitude à un bon repas; en outre, des chariots chargés de pain et de tonneaux de vin étaient à la disposition de tout le monde : et des aumônes furent distribuées aux indigents. Après la collation, S. A. accompagnée de S. Em. l'évêque Mélétius Istrati, et précédé de l'administrateur du district, prit la route de Houche où elle arriva dans la journée.

« Il est impossible de décrire l'enthousiasme avec lequel le Prince a été reçu à la barrière de la ville. Une foule immense y était rassemblée, et l'on peut dire, sans crainte d'être taxé d'exagération, que pas une âme n'était restée dans la ville; toute la population s'était portée à la rencontre du Prince qui venait la visiter pour la première fois. L'entrée du Prince fut un trait de triomphe, les acclamations de la multitude l'ont accompagné jusqu'à l'évêché où S. A. est descendue. En y arrivant, le Prince se rendit d'abord à l'église où un Te-Deum fut chanté, ensuite S. A. monta aux appartemens du palais épiscopal. Au haut du grand escalier le Prince fut reçu par le professeur et les élèves de l'école avec des cris de joie et des bouquets de fleurs. Un de ces élèves prononça dans le salon une allocution analogue à la circonstance. Après avoir adressé aux assistants des paroles dictées par une sollicitude paternelle, S. A. se retira dans ses appartemens et donna audience à tous ceux qui ont désiré lui parler. Le soir, toute la ville ainsi que le palais et la cour de l'évêché ont été splendidement illuminés. Le lendemain, S. A. alla d'abord voir quelques maisons pour lesquelles on devait faire choix d'un local destiné au nouveau séminaire institué sous les auspices et par les soins : « S. Em. l'évêque Mélétius Istrati. Elle visita ensuite l'école publique, la caserne des gendarmes, les bureaux de l'administration et du tribunal, la municipalité et la compagnie des pompiers. L'ordre et la propreté régnaient partout; aussi S. A. daigna t-elle en témoigner sa satisfaction au président du tribunal, aux membres du conseil municipal, particulièrement à l'administrateur du district contre lequel il ne s'élève pas la moindre plainte. Le manque d'eau qui se faisait sentir depuis long-temps dans cette ville et le besoin d'y parer ont fourni à S. A. l'occasion d'exercer son zèle pour le bien public, ainsi que sa munificence : une somme de 70 mille piastres avant été jugée indispensable pour la construction d'un aqueduc, S. A. a accordé spontanément 35,000 piastres sur sa liste civile afin de venir en aide à la municipalité dont les moyens étaient insuffisants. Il a été pris soin d'une grande urgence. A cet effet, le receveur-général du district reçut l'ordre de délivrer la susdite somme au comité chargé de l'inspection des travaux de construction de l'aqueduc, et en même temps l'spravnitchie et le conseil municipal furent informés par un office de cet ordre. Après avoir employé quelques temps aussi utilement, S. A. voulut se remettre en route le même jour; mais cédant aux instances de S. Em. l'évêque, elle consentit à y rester jusqu'au lendemain. Or, le 5, qui était un dimanche, le Prince après avoir assisté à l'office divin, distribua des secours aux indigents et accorda des pensions à quelques personnes nécessiteuses, remonta dans sa voiture et prit la route de Berlad, aux acclamations d'une foule compacte, en laissant le souvenir de son séjour éphémère dans cette ville profondément gravé dans tous les cœurs.

« A Berlad on attendait le prince dès la veille, quoique le bruit de l'ajournement de l'arrivée de S. A. se fût répandu, néanmoins la foule rassemblée au jardin public et aux abords de la ville ne se dispersa que bien tard dans la soirée, croyant toujours que c'était une fausse nouvelle.

« Dès le matin du jour suivant, la population de Berlad s'était remise en mouvement. La foule accrue à cause du dimanche, se pressait à nouveau à l'entrée de la ville. L'impatience était grande, car l'arrivée du prince était annoncée pour 10 heures du matin. Enfin à 2 heures de relevée, S. A. fit son entrée dans la ville aux sons des cloches et aux cris de joie de la multitude. Le prince descendit à la maison de M. le Vorn à Alexandre Sturdja, où il fut reçu par les notabilités du district, et où l'attendait déjà M. le prince Nicolas Soutzo arrivé de la veille. Entré dans le salon, le prince reçut les rapports des autorités, entendit un discours assez long du professeur de la langue latine à l'école publique de la ville, et adressa à ses proles pleines de bienveillance à la communauté. Après avoir pris quelques instants de repos, S. A. alla inspecter l'hôpital, la municipalité, la compagnie des pompiers et la maison d'arrêt. Dans cette dernière, elle distribua des aumônes, et fit élargir quelques détenus après leur avoir adressé des exhortations paternelles. Le Prince visita l'école publique qui a été la proie de l'incendie du 17 avril et promit de hâter la restauration de cet édifice public. Ayant trouvé la compagnie des pompiers bien organisée quant à la discipline, à la tenue des hommes et au bon ordre, mais incomplète et manquant de plusieurs instruments nécessires, S. A. a bien voulu augmenter son traitement de 13,437 P^ras qui, d'après ma devis fait par des experts, a été jugée nécessire pour compléter l'organisation de ce service. Dans la matinée du 6, S. A. après avoir apostillé plusieurs requêtes et laissé des secours pour les incurables et autres personnes nécessiteuses, prit congé des habitans de Berlad et se dirigea sur Técoutch, en compagnie du Prince N. Soutzo. Avant d'en finir avec Berlad, nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots sur cette ville à peu-près détruite par le sinistre du 17 avril. Il est vrai que les pertes ont été grandes et que plusieurs famille sont restées sans abri par suite de cette catastrophe; mais, grâce à Dieu, il est arrivé! mais des soulagemens importants ont été fournis aux personnes les plus nécessiteuses, et par compensation, de nouvelles bâtisses qui s'élèvent déjà en grand nombre, dans un style moderne et sur des fondements solides, vont bientôt remplacer les masures et les barraques qui existaient avant l'incendie : en outre, des secours seront distribués, et droites et régulières, et offriront plus de facilités à leur entretien, en même temps que les conditions de propreté. »

NOUVELLES DIVERSES.

Vendredi dernier, S. M. I. le Sultan, accompagné de sa suite ordinaire, s'est rendu à la mosquée de Yéni-Djami à Constantinople, et y a assisté à la prière de midi.

— Avant hier, samedi, les membres de l'Académie des sciences et Belles Lettres se sont réunis dans une des salles de l'Ecole de la Validé Sultane; il a été proposé, dans cette séance, plusieurs candidats pour remplacer Emin pacha, dont nous avons annoncé la mort si regrettable.

— M. le chevalier de Schaeffer, drogman-chancelier du consulat-général d'Autriche à Smyrne, vient d'être nommé chancelier du consulat-général d'Alexandrie. M. de Schaeffer est arrivé hier à Constantinople, d'où il partira dans quelques jours pour se rendre à son poste.

— M. Domercq, préfet apostolique des Lazaristes dans le Levant depuis la mort de M. Leleu, a cessé ses fonctions, et il est remplacé par M. E. Boré, directeur du collége de Bebec. M. Domercq est parti par le dernier bateau à vapeur français et se rend à Paris. Homme instruit, tolérant, d'un grand savoir-vivre, M. Domercq laisse dans le Levantins plus honorables souvenirs, et il ne pouvait être mieux remplacé que par M. Boré, si connu dans ce pays par ses rares qualités.

— La *Gazette des Hôpitaux* de Paris annonce que le docteur Clot-B y vient d'être nommé commandeur de la Légion-d'Honneur. Clot-Bey a organisé en Egypte le service médical civil, militaire et naval. Il a créé des hôpitaux, une école de médecine, une école d'accouchement, propagé les bienfaits de la vaccine; il a établi et dirigé plusieurs pépinières de peste; il est de plus l'auteur de plusieurs réformes utiles introduites dans le régime quarantenaire de France.

— Nous publions sur le barrage du Nil les détails suivans, que nous lisons dans le *Journal des Débats* du 12 de ce mois, à qui nous en laissons la responsabilité :

« On sait que le gouvernour-général d'Egypte avait chargé un ingénieur des ponts et chaussées de France d'un projet de barrage du Nil en aval du Caire, et d'établissement de grands canaux qui, partant de l'amont du barrage, porteraient les eaux du fleuve sur la surface de la Basse-Egypte.

« Cette œuvre considérable, destinée à changer la face du pays, est aujourd'hui en cours d'exécution très avancée. Voici sur ces opérations des renseignemens que nous empruntons à un Mémoire officiel.

« Le barrage est établi à la pointe du Delta, à l'endroit que les Arabes nomment *le Ventre de la vache*, là où se bifurque en deux grandes branches qui vont aboutir, l'une à Rosette, l'autre à Damiette. Il est à 190 kilomètres d'Alexandrie, à 160 kilomètres de Rosette, à 20 kilomètres en aval du Caire, en vue des grandes pyramides de Gizeh.

« Les travaux comprennent: 1° un pont écluse sur chacune des deux branches du fleuve, avec un quai de raccordement pour fixer la pointe du Delta ; 2° trois grands canaux tracés sur la rive droite de la branche de Damiette et se dirigeant vers Mansourah; un autre longeant la rive gauche de la branche de Rosette dans la direction d'Alexandrie; le troisième jusqu'au centre du Delta. On compte donner 60 mètres de largeur au canal dirigé vers Alexandrie; et 100 mètres à chacun des deux autres. La tenue d'eau de ces canaux variera de 1 mètre 50 centimètres à 3 mètres.

« La question capitale, au point de vue des difficultés d'exécution, c'est le barrage proprement dit. L'ingénieur français, M. Mougel, l'a résolue avec bonheur. Le barrage a une longueur totale de 538 mètres 20 centimètres entre les deux culées extrêmes, sur la branche de Damiette, et de 468 mètres 30 centimètres sur celle de Rosette; soit 1,000 mètres 50 centimètres pour les deux branches réunies. Le mur de quai construit à la pointe du Delta a 1,613 mètres de longueur; en y joignant les murs établis pour encrancher le barrage sur les deux rives extrêmes, on trouve une longueur totale de 2,055 mètres de quai.

« Ce barrage pourra être achevé dans le courant de 1852. »

— On nous écrit de la Canée, le 19 de ce mois :

« Le lord haut-commissaire des îles ioniennes, accompagné de sa famille et de ses aides-de-camp, est arrivé le 17 septembre à la Canée, sur le bateau à vapeur ionien; il a été reçu avec tous les honneurs dus à son rang. Ce haut fonctionnaire est reparti le soir pour Candie, où se trouve Moustapha pacha, gouverneur-général de l'île de Crète. »

— Dans la nuit de vendredi à samedi, le bateau à vapeur et remorqueur anglais le *Guide* revenait de la Mer-Noire lorsqu'à la hauteur de Kavak il fut violemment heurté par un autre bateau également anglais, le *Fire-Queen* qui se rendait dans la Mer-Noire; quelques instants après ce choc, le *Guide* coulait à fond. L'équipage entier a été sauvé et recueilli par le *Fire Queen*.

— L'escadre de la Méditerranée, sous les ordres de M. le vice-amiral Parseval-Deschênes, est rentrée à Toulon le 6 de ce mois. Elle était composée des vaisseaux le *Friedland*, le *Valmy*, le *Bayard*, le *Jupiter* et l'*Iéna*, ainsi que de la corvette à hélice le *Caton*. On annonce que quelques frégates navales reprendront la mer le 19, après avoir fait pour six mois de vivres; mais on ne connaissait pas encore leur destination. C'est M. le vice-amiral de Lassusse qui doit en prendre le commandement, M. de Parseval ayant achevé son temps de commandement. C'est à bord du magnifique trois-ponts le *Ville-de-Paris*, qui remplace dans l'escadre le *Valmy*, que M. de Lassusse doit arborer son pavillon.

— Le bateau à vapeur autrichien de Trieste, arrivé hier à Constantinople, nous a apporté la triste nouvelle qu'une des îles ioniennes, Zante, venait de subir un affreux malheur. Le feu a pris à un baril de poudre chez un marchand, et par ce bien déplorable accident, une douzaine de personnes ont perdu la vie, et deux cent environ ont été grièvement blessées.

— On nous écrit de Syra, en date du 21 de ce mois :

« Le nomarque et le procureur du roi dans les îles Cyclades sont partis hier pour l'île d'Andros, où, par ordre du gouvernement, ils vont faire une enquête sur le compte du professeur Kaï-i, accusé par le St-Synode d'Athènes de répandre des idées contraires au christianisme et à la religion de l'état. En 1810, le gouvernement grec ferma le pensionnat du professeur Kaïri, qui fut exilé de la Grèce, où il revint en 1843, époque à laquelle fut décrétée la constitution. »

— Des ouvriers croates travaillaient depuis quelques jours au Grand-Champ, au creusement des fossés pour amener l'eau. Hier, à dix heures du matin, pendant qu'ils étaient occupés à retirer de la terre des lragmens de roche qu'ils rencontraient en creusant, quelques-uns se sont éboulés et ont enseveli deux de ces ouvriers qu'on n'a pu retirer de dessous ces débris que deux heures après l'accident. Les secours pour les rendre à la vie ont été inutiles. L'asphyxie avait été complète.

— Jeudi soir, au milieu du nouveau pont, un matelot anglais s'est coupé la gorge avec un couteau; ce malheureux a été relevé dans un état désespéré et porté sur le-champ à l'hôpital où il est mort le lendemain.

— Deux matelots anglais ont péri misérablement dans les flots vendredi dernier : bouchés sur une planche, ils s'occupaient à la peinture extérieur du brik *Adelfi*, capitaine Burrel, lorsque les cordes qui soutenaient la planche se rompirent et précipitèrent les deux marins dans l'eau. On n'a pu retrouver encore les corps de ces infortunés.

— Un déplorable accident est arrivé, la semaine passée, à Arnaout-Keui, dans les propriétés de M. C..., négociant, qui fessait cultiver ses terres par des croates, le père et ses deux fils. Ces trois croates travaient coupés chaque soir dans la maison de M. C... Dernièrement le plus jeune des fils, s'étant attardé dans les champs avec son frère, voulut se débarrasser de la hotte qu'il portait sur le dos. Par malheur il se trouvait dans cette hotte un pistolet chargé qui, au moment où le jeune croate la mettait à terre, partit, on ne sait comment; par un hasard bien funeste, la balle alla frapper le frère qui se trouvait près de là et le tua sur le coup.

— M. Lazzaro Piccinini de Bologne, professeur d'armes, épée, sabre et bâton, se fait un devoir d'avertir les personnes qui désireraient prendre des leçons d'escrime, qu'il rouvrira le 1er octobre sa salle d'armes, située à Péra dans Balouk-Bazar.

NOUVELLES D'EUROPE. (*Voie de Vienne*).

FRANCE.

(Paris, 12 septembre.)

Le *Patrie* annonce que le conseil général du Gard ; le seul département qui jusqu'à présent ne s'était pas prononcé sur la question de la Constitution, vient d'émettre un vœu favorable à la révision.

On lit dans la *Patrie* :

« Il résulte de nos renseignemens particuliers que S. M. le roi des Deux-Siciles, voulant répondre par des faits officiels et des informations publiques, aux accusations dont son gouvernement a été l'objet au sujet des détentions et des condamnations prononcées à la suite des événemens de 1848, a ordonné la formation d'une commission chargée de procéder à la réforme des prisons du royaume de Naples. Afin de mettre la vérité dans tout son jour, le roi Ferdinand a fait prier divers membres du corps diplomatique de suivre les travaux de cette commission, de visiter les prisons avec elle, et de juger ainsi par eux-mêmes de la valeur des allégations dirigées contre son gouvernement. »

ANGLETERRE.

(Londres, 10 septembre.)

« S'il faut en croire le *Morning-Chronicle*, un changement ou au moins une modification du cabinet est non seulement très probable, mais elle est même devenue nécessaire avant la fin de cette année. Suivant ce journal la prochaine campagne parlementaire sera une besogne par trop rude pour le ministère tel qu'il se trouve maintenant composé.

Un journal de Dublin, organe du parti clérical, assure tenir de bonne part que le gouvernement a abandonné le projet de sévir contre les évêques irlandais qui refusent de se conformer à l'acte du parlement touchant les titres ecclésiastiques.

Les affaires de Cuba occupent presque exclusivement l'attention publique en Angleterre, et l'opinion est unanime à condamner hautement ces actes d'agression qui constituent une véritable piraterie. Après un mouvement naturel de compassion pour les prisonniers exécutés à la Havane, la presse anglaise est obligée d'avouer que les autorités espagnoles, si mal payées de leur générosité d'autrefois n'ont pu procéder qu'avec une extrême rigueur contre les envahisseurs américains. Non seulement le gouvernement espagnol avait fait connaître ses intentions en cas d'une nouvelle agression, mais le gouvernement des Etats-Unis lui même avait, par des déclarations positives, refusé d'avance toute protection aux sujets américains qui pourraient se rendre coupables d'agression vis-à-vis d'une puissance étrangère avec laquelle les Etats-Unis sont en paix. Les hommes exécutés à la Havane faisaient partie du corps du général Lopez : c'est ce qui résulte d'un récit officiel adressé au *Times* par M. Isturiz, ambassadeur d'Espagne à Londres. Cette pièce dément de la manière la plus forme le tous les récits puisés dans les feuilles américaines sur les scènes de cruauté qui auraient accompagné les exécutions de la Havane.

ALLEMAGNE.

AUTRICHE.

On écrit de Vienne, le 6 septembre, au *Mercure de Souabe* :

« M. le baron de Manteuffel, président du conseil des ministres, nous a quitté hier. Il a eu, pendant son séjour ici, plusieurs conférences avec le prince de Schwartzenberg et M. de Kubeck.

« La question de l'entrée de l'Autriche entière dans la confédération germanique en a été l'objet. On dit que cette question servira de base à l'élaboration de nouvelles institutions politiques. »

Le *Corriere Italiano* annonce d'après une dépêche télégraphique de Vérone du 14, que l'Empereur a été reçu avec acclamations par les habitans.

PRUSSE.

(Berlin, 10 septembre.)

On lit dans le *Correspondant de Hamburg*:

« Au dire de personnes qui reviennent d'Ischl, le roi de Prusse a quitté les eaux dans une disposition d'esprit très sereine ; la reine revient également dans un état de santé satisfaisant après avoir fait usage de ces eaux salutaires. L'entrevue du jeune empereur et de notre roi a été extrêmement amicale et même cordiale, et s'est bien vite affranchie de toutes formalités gênantes du cérémonial. Les deux monarques ont eu deux fois des entretiens particuliers, et le prince de Schwarzenberg et le baron de Manteuffel en ont eu plusieurs, à quelques-uns desquels ont été admis d'autres hommes d'état éminens, nommément MM. de Meyendorff et de Rochow.

« Il se confirme que des invitations pour la revue de Vérone ont été adressées par l'empereur à un grand nombre d'augustes personnages et de

« Il est beaucoup question d'une entrevue qui doit avoir lieu dans la première quinzaine d'octobre entre les deux empereurs et notre roi, d'abord dans un château situé sur les frontières de l'Autriche et de Pologne, et plus tard en Silésie. »

Le roi est revenu à Berlin à 7 heures et demie du soir par le chemin de fer de Potsdam. A la gare, S. M. n'a été reçu que par ses ministres, le lieutenant-général de Neumann et M. le conseiller intime actuel de Massow, attendu qu'elle avait exprimé le désir qu'on ne fît aucune démonstration à l'occasion de son retour. Sans s'arrêter dans la capitale, S. M. a continué sa route pour le château de Sans-souci.

Une correspondance de Berlin écrit de cette ville qu'il y est arrivé une note du cabinet russe, dans laquelle celui-ci s'associe non seulement à l'idée de l'entrée de l'Autriche avec toutes ses provinces dans la confédération germanique, mais encore a la décision par laquelle les deux grandes puissances ont déclaré que cette question était une affaire purement allemande dans laquelle aucune autre puissance n'avait le droit de s'immiscer.

On assure d'une manière positive, écrit-on à la *Gazette universelle allemande*, qu'il a été décidé à la conférence d'Ischl que la Prusse ne s'opposerait pas plus longtemps à l'entrée de l'Autriche avec toutes ses provinces dans la confédération germanique.

FRANCFORT, 9 *septembre*.

Voici le texte de la proposition de la Prusse et de l'Autriche sur la flotte allemande que la commission de la Diète germanique a discutée dans sa séance du 23 août :

1°. La Diète est invitée à ne pas décider en principe si la flotte de la mer du Nord sera une propriété fédérale et une institution organique ; 2°. elle est prée de décider que la flotte n'est pas une propriété fédérale ; 3°. elle est invitée à chercher un moyen de régler les dépenses d'une marine qui serait entretenue dans la mer du Nord par les Etats de l'Allemagne, exceptée l'Autriche et la Prusse. Toutefois cette marine ne serait pas considérée comme une marine allemande indépendante ; 4°. elle est invitée à faire les Etats qui voudraient s'intéresser à l'établissement de cette flotte, de faire des propositions sur les fonds nécessaires et sur les indemnités concernant la flotte de la mer du Nord ; et si l'on ne pouvait arriver à un résultat, où procederait à la dissolution de la flotte.

Pendant que le conseil restreint se repose, les comités avancent leurs travaux préparatoires.

Le rapport du comité politique sur l'ensemble des mesures répressives à appliquer à la presse est terminé. On y propose « la suppression de toutes feuilles démocratiques ou anti-monarchiques. » On craint que l'élasticité de cette proposition ne porte un coup mortel à tous les journaux libéraux allemands. Ce rapport ne tardera pas à être voté.

Une autre motion a été également présentée par l'Autriche et par la Prusse au comité politique. Elle concerne la création d'une administration centrale de la police fédérale. Un rapporteur a été nommé, et chargé par le comité d'étudier la question et de faire son rapport dans le plus bref délai.

Le comité militaire n'attend plus que ses instructions d'Ischl pour proposer la mise sur pied d'un corps d'armée mobile destiné a assurer la tranquillité intérieure de l'Allemagne. Il paraît que les difficultés au sujet du commandement de ce corps seront également réglées à Ischl entre les souverains de Prusse et d'Autriche.

On écrit de Berlin qu'on va soumettre au roi, dès son retour, un Mémoire composé par ordre du ministre de la guerre, M. de Stockhausen, et proposant l'abolition de la landwehr, « institution démocratique, dit ce Mémoire, et par conséquent dangereuse pour la monarchie et pour l'Etat. »

Il sera concentré aux environs de Francfort un corps d'armée fédéral, qui se tiendra prêt à exécuter les ordres de la diète germanique. Ce corps sera composé de Prussiens, de Bavarois, de troupes du grand-duché de Hesse, de Badois et de Nassoviens. Il sera probablement commandé par un général prussien, et sera porté au chiffre de 12,000 hommes, dont 7000 hommes d'infanterie.

Dans la séance de la diète germanique du 6 septembre, la commission chargée d'examiner la question de savoir si la flotte allemande devait être conservée, a présenté son rapport, qui conclut à autoriser la commission à nommer trois experts, lesquels auront à se prononcer sur les questions suivantes :

« 1° Quel doit être le chiffre de la flotte de la mer du Nord pour qu'elle réponde à son but ?

« 2° Comment doit-elle être organisée, quel compte faut-il tenir dans sa formation des escadres autrichienne et prussienne stationnées dans la mer Adriatique et dans la Baltique ?